

LES ALPES

Hommes et défis en montagne :
brefs instantanés

VADÉMÉCUM

SOMMAIRE

Introduction

Les Alpes en bref

Les Alpes sans frontières

L’empreinte de l’Homme

La diversité alpine

L’évolution de la population

Le défi du changement

CARTES

Photo satellite des Alpes

- Carte 1 : les régions biogéographiques de l’Europe
- Carte 2 : les bassins versants des cours d’eau alpins
- Carte 4 : densité du réseau ferroviaire alpin
- Carte 5 : transports dans les Alpes
- Carte 6 : marchés du travail et temps de déplacement domicile-lieu de travail
- Carte 7 : utilisation des sols/couverture paysagère
- Carte 8 : retenues et réservoirs d’eau
- Carte 9 : l’intensité touristique
- Cartes 10 et 11 : températures dans les Alpes
- Carte 12 : densité de population
- Carte 13 : diversité des paysages culturels
- Carte 14 : répartition des langues dans les Alpes
- Carte 15 : zones protégées
- Cartes 16-18 : secteurs dominants dans les Alpes
- Carte 19 : évolution globale de la population
- Carte 20 : évolution de la population dans les communes alpines
- Carte 21 : abandon des exploitations agricoles
- Carte 22 : le territoire de la Convention alpine

INTRODUCTION

Toute image satellite du continent européen (voir l'image satellite des Alpes, page suivante) attire le regard sur une caractéristique physique singulière : un arc blanc partant des côtes de la Méditerranée, traçant une courbe au Nord de la Plaine du Pô et s'épanouissant par-delà la côte adriatique. Cet arc, ce sont les Alpes. L'image satellite fait évidemment fi des frontières nationales en les révélant comme un croissant qui scintille au cœur de l'Europe.

De plus près, l'image se révèle bien plus complexe. L'objectif de ce Vadémécum est ainsi de capter ces différentes réalités de la région alpine et les défis qu'elle doit affronter. Ce fascicule a été réalisé par le Secrétariat permanent de la Convention alpine, secrétariat du traité signé en 1991 par les huit États alpins et l'Union européenne, ayant pour objectif la promotion du développement durable dans les Alpes, tout en préservant les intérêts des sociétés humaines et la beauté d'une nature particulièrement riche dans la région.

Les Alpes constituent l'un des plus vastes espaces naturels d'Europe (carte 1 : les régions biogéographiques de l'Europe), mais aussi le lieu de résidence et de travail de plus de 14 millions de personnes ainsi que la destination touristique de plus de 120 millions de visiteurs chaque année. Montagneuse et singulière, la région n'en est pas moins également fondamentale pour les populations des régions de plaine environnantes – en tant que source première d'approvisionnement en eau, en énergie hydraulique, en produits naturels, notamment issus de l'exploitation du bois, et en produits alimentaires de qualité. Moins palpable, mais probablement tout aussi importante au bien-être des citoyens et aux écosystèmes européens, est la qualité de ses paysages magnifiques et de sa riche biodiversité.

Agriculture et forêts ont toujours été au cœur de l'économie alpine et de son mode de vie. Elles fournissent non seulement de la nourriture et du bois pour la consommation locale mais aussi pour l'exportation vers les zones urbaines, mais elles jouent aussi un rôle vital par leur capacité à maintenir les populations dans la région et à préserver des paysages qui n'attirent pas seulement les touristes, mais protègent également des dangers de l'érosion, des inondations ou des avalanches.

L'eau et l'énergie comptent également parmi ses secteurs clé. Les Alpes fournissent la plupart de l'Europe en eau destinée à la consommation, l'irrigation, l'industrie et la production d'électricité. La gestion de l'eau exige une approche particulièrement intégrée pour assurer une utilisation équitable et raisonnable de cette ressource, notamment dans un contexte marqué par le changement climatique. Economies d'énergie, meilleure efficacité des technologies et recours accru aux énergies 'vertes', comme la production d'énergie à partir du soleil, s'avèrent impératifs.

Le tourisme est à la fois un fondement de l'économie alpine mais aussi un défi pour les décideurs politiques qui doivent préserver cet environnement de montagne des conséquences de la présence de millions de visiteurs. Le tourisme participe au maintien de populations permanentes dans les villes et les villages de montagne, en stimulant une croissance qui, à son tour, peut attirer d'autres activités. La Convention alpine attache une grande importance au développement d'un tourisme à faible impact et éco-compatible, par exemple à travers l'utilisation accrue des transports en commun et de technologies à basse consommation d'énergie dans les hôtels et les complexes touristiques.

Le changement climatique constitue un défi supplémentaire pour tous les secteurs. Au printemps 2009, les ministres de l'environnement des États membres ont adopté un plan d'action pour le climat dans les Alpes. Ils ont appelé de leurs vœux à partager davantage d'informations sur le développement et les effets du changement climatique et de bonnes pratiques le concernant. Certaines idées relatives aux zones 'climatiquement neutres' dans les Alpes doivent être approfondies, en même temps celles liées à la prise de conscience du phénomène, qui constitue un devoir en soi de la Convention.

Les cartes et les textes de cette publication de la Convention illustrent la géographie humaine et physique des Alpes ; les décideurs de tous niveaux, des villages les plus reculés aux capitales nationales, doivent tenir compte de ces 'brefs instantanés' pour prendre les décisions les plus pertinentes en vue d'Alpes plus durables.

LES ALPES EN BREF

Les Alpes constituent une unité géographique au cœur de l'Europe.

Les Alpes constituent une unité écologique et socio-économique, un espace de vie pour les Hommes, les animaux et les végétaux depuis des millénaires.

Les Alpes, riche de ses diversités naturelle et culturelle qui constituent un atout pour leur développement durable.

La Convention alpine constitue un cadre unique pour développer un futur commun caractérisé par le développement durable des Alpes.

Le développement durable équivaut à gérer le changement.

Les Alpes :

8 États

14 millions d'habitants

120 millions de visiteurs chaque année

Presque 6 000 communes

Une densité de population permanente qui varie de moins de 200 habitants/km² (en Styrie) à plus de 16 000 (dans la Principauté de Monaco)

13 000 espèces de plantes

30 000 espèces animales

550 centrales hydroélectriques de plus de 10 MW et 2900 GWh de production annuelle

4200 km de routes principales sur le territoire alpin

190 millions de tonnes de marchandises traversent les Alpes chaque année (65 % par route)

6 millions de véhicules circulent dans les Alpes chaque année

Le PIB/habitant varie de 10 000 € (à Notranjsko-Kraška) à plus de 80 000 € au Liechtenstein

17 % des habitants ont plus de 64 ans

Le réchauffement climatique est évalué à +1,5 °C sur un siècle

En 2006, le volume des eaux présentes sous forme de glace était encore de 9,84 % supérieur à celui sous forme liquide, mais cette différence tend à diminuer.

LES ALPES SANS FRONTIÈRES

Cet ensemble de cartes (cartes 1 à 6) montre la centralité et l'importance des Alpes, un arc montagneux de 1 000 km qui forme, après la Méditerranée, le deuxième plus vaste écosystème en Europe.

Les cours d'eau alpins ne connaissent pas de frontières, s'écoulant des glaciers et des ensembles neigeux vers la mer du Nord, la Méditerranée, l'Adriatique et la mer Noire. Sur leurs parcours, ils fournissent de l'eau aux Hommes, aux exploitations agricoles et aux industries des plaines environnantes. A certaines périodes de l'année, le bassin du Pô, incluant les villes de Turin et Milan, dépend à plus de 80% des eaux originaires des Alpes. Les villes le long du Rhône, du Rhin et du Danube dépendent aussi beaucoup de ce 'réservoir' montagneux (voir carte 2 : les bassins versants des cours d'eau alpins).

Les systèmes de transport ont été depuis longtemps confrontés à la réalité alpine et, comme le montrent les cartes présentées (carte 4 : densité du réseau ferroviaire alpin ; carte 5 : transports dans les Alpes), de nombreuses routes et voies ferrées traversent les Alpes de part en part, au moyen de cols d'altitude ou de tunnels. Des réseaux de routes et de voies ferrées de qualité sont fondamentaux non seulement en tant que passages de transit mais aussi pour les populations alpines elles-mêmes, (carte 6 : marchés du travail et temps de déplacement domicile-lieu de travail). Néanmoins, l'important trafic a de sévères impacts sur l'environnement, causant davantage de pollution, de bruit et se révélant dévoreur d'espaces.

L'EMPREINTE DE L'HOMME

Bien qu'étant souvent présentées comme un milieu caractérisé par des sommets enneigés et des parois vertigineuses, le paysage alpin est pourtant majoritairement façonné par la présence de l'Homme. Sur les glaciers même, on peut constater l'intrusion de remontées mécaniques ou de lignes électriques. Exploités sous différents aspects (extraction de minerais, agriculture, sylviculture, etc.) depuis plus de 1000 ans, les paysages naturels ont été transformés en une diversité de paysages culturels.

La carte 7 (utilisation des sols/couverture paysagère) relative à l'utilisation des sols montre que les forêts, avec les pâturages et la haute montagne, recouvrent la majorité de l'espace alpin. Moins visibles mais pourtant tout aussi importantes sont les concentrations d'installations aux utilisations diverses : industrie et transport dans les vallées, centrales hydro-électriques et réservoirs, ainsi que stations de ski.

Comme le montre la carte 8 (retenues et réservoirs d'eau), de vastes retenues pour la production d'énergie hydroélectrique sont disséminées à travers les Alpes. Toutefois, bien d'autres retenues existent, aux objectifs différents. L'hydroélectricité a l'avantage d'être très largement non-émettrice d'émission de CO₂, d'être gratuite, de constituer une ressource

d'énergie renouvelable et d'aider les États alpins à satisfaire la demande européenne en période de pointe.

Bien que 120 millions de touristes se rendent chaque année dans les Alpes (ceux qui restent une nuit au moins), la carte dédiée au tourisme (carte 9 : l'intensité touristique) montre que celui-ci n'est pas réparti uniformément à travers l'arc alpin. Les deux cartes sur l'évolution des températures dans les Alpes (cartes 10 et 11 : températures dans les Alpes) montrent combien les importants écarts de températures entre zones de montagne et zones de plaine constituent autant d'atouts pour le tourisme dans les Alpes, en été comme en hiver.

Le changement climatique d'origine humaine est également très influent dans les Alpes, les cours d'eau étant par exemple désormais soumis à de nombreuses ponctions (irrigation, neige artificielle).

LA DIVERSITÉ ALPINE

La diversité naturelle et culturelle des Alpes est un atout de poids et constitue une garantie dans la mise en œuvre de politiques de développement durable.

La région alpine abrite 14 millions de personnes, concentrées dans les villes situées en périphérie (carte 12 : densité de population). Cette ceinture alpine constitue, en même temps que ses principales vallées, la région culturellement la plus variée des Alpes, celle où il est plus facile de cultiver, construire et donc vivre (carte 13 : diversité des paysages culturels).

En plus des quatre principales langues alpines que sont le français, l'allemand, l'italien et le slovène, dans certaines zones des Alpes, l'occitan, le romanche et le ladin, ainsi que plusieurs dialectes sont encore pratiqués (carte 14 : répartition des langues dans les Alpes). Toutefois, plusieurs langues minoritaires et dialectes sont désormais seulement parlés dans certaines zones reculées et se meurent progressivement.

Les paysages alpins variés sont également à l'origine d'une extrême diversité faunistique et floristique, protégée notamment par des parcs nationaux et des réserves naturelles (carte 15 : zones protégées). Quelque 13 000 espèces de plantes ont été répertoriées dans les Alpes, ainsi que 200 espèces d'oiseaux, 80 mammifères et 15 types de reptiles.

Les secteurs économiques sont également très divers. Dans certaines zones, l'agriculture reste dominante, notamment l'élevage de brebis et la production laitière dans les zones les plus montagneuses, alors qu'ailleurs les industries manufacturières et de services constituent les principaux employeurs. Le marché du travail est par conséquent diversifié (cartes 16-18 : secteurs dominants dans les Alpes). Bien que chaque zone doive répondre aux défis que pose le développement durable appliqué au contexte local, tous ont en commun le besoin d'une bonne qualité de services comme l'éducation ou l'accès aux transports publics.

L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION

Le développement durable dans les Alpes doit être mis en œuvre dans un contexte de changements structurels en cours depuis plusieurs décennies, voire même siècles, la région ayant évolué d'une économie rurale de subsistance à une économie moderne multisectorielle.

Les cartes présentées ici montrent l'évolution de la population caractérisée par des migrations de la campagne alpine vers les villes situées dans la périphérie de l'arc alpin (carte 19 : évolution globale de la population et carte 20 : évolution de la population dans les communes alpines). En conséquence, les régions de montagne sont aujourd'hui caractérisées par une population vieillissante et en déclin (tableau 1 : développement démographique dans les communes de la Convention alpine). Ceci est renforcé par la présence de résidences secondaires et la migration interne de retraités – deux facteurs qui peuvent exclure financièrement les populations locales du marché immobilier local.

La dépopulation des zones rurales permanentes et l'abandon des exploitations agricoles (carte 21 : abandon des exploitations agricoles) peut hypothéquer le maintien de paysages ruraux alpins traditionnels, alors que, parallèlement, s'accroissent les aires urbaines accompagnant l'augmentation de la population. Des changements dans l'utilisation des paysages, en particulier le grignotage de zones artificielles (pistes de ski, retenues d'eau, routes, etc.) peut fracturer les habitats des différentes espèces présentes et des plantes, constituant ainsi une menace pour la biodiversité.

LE DÉFI DU CHANGEMENT

Le défi actuel dans les Alpes est de gérer au mieux les changements structurels à long terme et le changement climatique de manière à faire du développement durable non seulement un bénéfice pour les populations des Alpes mais aussi pour leurs voisins des plaines environnantes. Comme le montre l'image satellite, les Alpes forment une unité géographique unique. Ses problèmes et ses potentialités peuvent être locaux en nature, mais une approche concertée offre l'opportunité de mieux partager les expériences et de réduire les disparités, conduisant à un développement plus harmonieux et équilibré au sein des régions de montagne même et à travers les États alpins et l'UE plus généralement.

La Convention alpine (carte 22 : le territoire de la Convention alpine) offre un cadre unique pour la formulation d'une telle politique commune. L'objectif est que la région alpine où prospèrent une économie durable et des cultures, des paysages et une nature sauvage de montagne, soit préservée.